



## Conseil d'administration du 16 septembre 2021

Délibération n° 2021/68

**Objet : Approbation de la convention d'étude avec la commune de Saint-Denis-La-Chevasse et la communauté de communes Vie et Boulogne**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par délibération n° 2019/61 du 27 novembre 2019 du Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée,

Sur proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'Administration :

- Approuve la convention d'étude entre la commune de Saint-Denis-La-Chevasse, la communauté de communes Vie et Boulogne et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation d'un projet de renouvellement urbain à vocation d'habitat sur l'îlot « rue Georges Clemenceau » et « rue des Halles »,
- Mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette nouvelle convention.

Le Président du Conseil d'Administration



Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée  
DCL

21 SEP. 2021

COURRIER ARRIVÉ